



---

**RAPPORT DES ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION DE LA  
DÉCLARATION GES 2022-2023 DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

---

Pour :

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Monsieur Thierry Gras Chouteau  
Conseiller à la lutte aux changements climatiques  
2900, boulevard Édouard-Montpetit  
Montréal (QC) H3T 1J4  
Téléphone : 514-603-4997  
[thierry.gras.chouteau@umontreal.ca](mailto:thierry.gras.chouteau@umontreal.ca)

Par :

**ENVIRO-ACCÈS INC.**

268, rue Aberdeen, bureau 204,  
Sherbrooke (Québec) J1H 1W5  
Téléphone : 819-823-2230  
[www.enviroaccess.ca](http://www.enviroaccess.ca)

18 décembre 2023

## Avis de vérification

---

### Aux administrateurs de : **UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Enviro-accès inc. (Enviro-accès) a été retenue par l'Université de Montréal afin de vérifier, en tant que tierce partie indépendante, le rapport d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) (déclaration GES) de l'Université de Montréal daté du 11 décembre 2023. L'Université de Montréal est responsable de la préparation de la déclaration GES conformément aux principes et exigences de la norme ISO 14064-1:2018 et du *GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol)* applicables. Pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2022 au 30 avril 2023, l'Université de Montréal a déclaré un total de 64 380 tCO<sub>2</sub>éq.

La vérification a été conduite conformément à la norme ISO 14064-3:2019 afin d'atteindre un niveau d'assurance limité. L'objectif de la vérification était de confirmer que la déclaration GES est conforme aux principes et exigences de la norme ISO 14064-1:2018 et du *GHG Protocol*, en plus de confirmer que la quantité d'émissions de GES déclarée est exempte d'écarts importants.

Enviro-accès est tenue d'exprimer un avis sur la déclaration GES en se basant sur la vérification. Ainsi, l'équipe de vérification a examiné les documents fournis et a exécuté les procédures de collecte de preuves suivantes pour évaluer la déclaration GES :

- ✓ revue des installations incluses au périmètre organisationnel;
- ✓ revue des sources d'émission incluses au périmètre de déclaration;
- ✓ évaluation des méthodologies de quantification des émissions de GES utilisées, incluant le traçage des facteurs d'émission et des potentiels de réchauffement global utilisés;
- ✓ recalcul des émissions de GES;
- ✓ évaluation de la conformité aux exigences en matière de calibration et d'entretien des instruments servant à la mesure des données GES;
- ✓ retraçage et traçage des données utilisées pour le calcul des émissions de GES;
- ✓ évaluation des procédures de contrôle de la qualité des données et des calculs;
- ✓ évaluation des systèmes d'information GES;
- ✓ évaluation de la conformité de la déclaration GES avec les exigences de la norme ISO 14064-1:2018 et du *GHG Protocol* applicables.

Les données corroborant la déclaration GES sont de type historique et proviennent de mesures ou d'estimations effectuées par l'Université de Montréal ou de factures de ses fournisseurs.

Les activités de vérification ont permis d'identifier des éléments de non-conformité n'entraînant pas d'écarts significatifs :

- Une estimation quantitative des incertitudes pour les catégories d'émissions de GES de l'inventaire n'a pas été réalisée et aucune justification n'a été fournie pour avoir effectué une évaluation qualitative et non quantitative de celles-ci, ce qui n'est pas conforme à l'article 8.3 de la norme ISO 14064-1 :2018.
- La déclaration GES produite ne présente pas l'impact des incertitudes sur l'exactitude des données d'émissions pour chaque catégorie d'émissions, ce qui n'est pas conforme à l'article 9.3 p) de la norme ISO 14064-1 :2018.

Sur la base du processus et des procédures mises en œuvre, Enviro-accès conclut avec un niveau d'assurance limité qu'aucun fait ne porte à croire que l'inventaire GES 2022-2023 de l'Université de Montréal n'a pas été préparé conformément aux exigences de la norme ISO 14064-1 :2018 ou du *GHG Protocol*, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessus et que la quantité d'émissions de GES déclarée contienne des écarts importants.

L'avis de vérification fourni par Enviro-accès est donc qualifié positif.



---

**Manon Laporte**

Présidente-directrice générale

Enviro-accès inc

*Numéro d'accréditation au Conseil canadien des normes : 1009-7/2*

Le 18 décembre 2023

## TABLE DES MATIÈRES

1.	SOMMAIRE DES INFORMATIONS SUR LA VÉRIFICATION.....	2
1.1	Information sur l'organisme de vérification.....	2
1.2	Information sur l'équipe de vérification et l'examineur indépendant affectés au mandat .....	2
1.3	Information sur les activités de vérification.....	3
1.4	Information sur l'organisation vérifiée .....	4
2.	MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION .....	5
2.1	Non-conformités non résolues issues des vérifications précédentes.....	5
2.2	Revue des sources d'émission à déclarer.....	5
2.2.1	<i>Périmètre organisationnel</i> .....	5
2.2.2	<i>Périmètre de déclaration</i> .....	5
2.3	Méthodologies de calculs des émissions de GES .....	6
2.4	Recalcul des émissions de GES .....	6
2.5	Calibration et entretien des instruments.....	6
2.6	Retraçage et traçage des données .....	7
2.7	Évaluation des procédures de contrôle de la qualité des données et des calculs ...	8
2.8	Évaluation du système d'information GES.....	8
2.9	Évaluation de la déclaration GES.....	8
2.10	Faits découverts après la vérification.....	9
3.	CONCLUSIONS DE LA VÉRIFICATION .....	10
3.1	Sommaire des écarts résiduels.....	10
3.2	Sommaire des non-conformités.....	10
3.3	Sommaire des opportunités d'amélioration .....	11

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Résultats du retraçage et traçage des données.....	7
Tableau 2 : Sommaire des écarts résiduels constatés sur les émissions de GES.....	10

## ANNEXES

ANNEXE I	DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS
ANNEXE II	PERSONNES INTERVIEWÉES
ANNEXE III	DÉCLARATION GES 2022-2023 DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.

# 1. SOMMAIRE DES INFORMATIONS SUR LA VÉRIFICATION

## 1.1 Information sur l'organisme de vérification

Nom et coordonnées	<b>Enviro-accès inc.</b> 268, rue Aberdeen, bureau 204 Sherbrooke (Québec) J1H 1W5 Tél. : 819-823-2230
Représentant	<b>Manon Laporte, B.Sc., MBA</b> <i>Présidente-directrice générale</i> <a href="mailto:mlaporte@enviroaccess.ca">mlaporte@enviroaccess.ca</a>
Organisme d'accréditation	<b>Conseil canadien des normes</b> 55, rue Metcalfe, bureau 600 Ottawa (Ontario) K1P 6L5 Tél. : 613-238-3222 Fax : 613-569-7808
Numéro d'accréditation	1009-7/2
Date d'accréditation	29 juillet 2011
Domaine d'activité inclus à la portée de l'accréditation	G1 S1.1 Général : Service

## 1.2 Information sur l'équipe de vérification et l'examineur indépendant affectés au mandat

Vérificateur en chef et expert technique	<b>Antoine Chenail, B.Env.</b> 268, rue Aberdeen, bureau 204 Sherbrooke (Québec) J1H 1W5 Tél. : 819-823-2230 <a href="mailto:achenail@enviroaccess.ca">achenail@enviroaccess.ca</a>
Examinatrice indépendante	<b>Melissa Windsor, B.Sc.A</b> 268, rue Aberdeen, bureau 204 Sherbrooke (Québec) J1H 1W5 Tél. : 819-823-2230 <a href="mailto:mwindsor@enviroaccess.ca">mwindsor@enviroaccess.ca</a>

### 1.3 Information sur les activités de vérification

Objectifs	Exprimer une opinion sur la conformité de la déclaration GES par rapport aux principes et exigences applicables de la norme 14064-1:2018 et du <i>GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard</i> . Déterminer si la quantité d'émissions de GES déclarée est exempte d'écarts importants.
Période de la tenue des activités	15 novembre au 18 décembre 2023
Date de la visite	Aucune visite n'a été réalisée dans le cadre de cette vérification.
Niveau d'assurance	Limité
Critères de vérification	Principes et exigences applicables de la norme ISO 14064-1:2018 et du <i>GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard</i>
Norme de vérification	ISO 14064-3:2019 — <i>Spécifications et lignes directrices pour la vérification et la validation des déclarations des gaz à effet de serre</i>
Seuil d'importance relative	5 % du total des émissions déclarées
Sources d'émission visées	Toutes les sources d'émissions GES contrôlées, guidées ou influencées provenant des installations de l'Université de Montréal
Types de GES	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, SF <sub>6</sub> et HFCs
Période couverte	1 <sup>er</sup> mai 2022 au 30 avril 2023
Conservation des documents	Tous les documents fournis initialement par l'Université de Montréal ou recueillis lors des activités de vérification (photocopies, photos, notes des vérificateurs, fichiers électroniques, correspondances électroniques ou autres) sont conservés sous format électronique sur un serveur sécurisé ou dans un classeur à accès restreint si seulement une copie papier est disponible. L'ensemble de ces documents sera conservé pour une durée minimale de sept années. Les dossiers de vérification peuvent être fournis sur demande écrite pour des motifs raisonnables et avec le consentement écrit de l'Université de Montréal.
Absence de conflits d'intérêts	Une évaluation des risques pour l'impartialité a été réalisée par l'équipe de vérification afin d'identifier les conflits d'intérêts (réels et potentiels) entre elle-même, l'organisme de vérification et l'émetteur. Une déclaration d'absence de conflit d'intérêts est disponible en annexe.

## 1.4 Information sur l'organisation vérifiée

Nom de l'entreprise	Université de Montréal
Nom et coordonnées de l'organisation vérifiée	Université de Montréal 2900, boulevard Édouard-Montpetit Montréal (QC) H3T 1J4
Nom et coordonnées de la personne contact	<b>Thierry Gras Chouteau</b> <i>Conseiller à la lutte aux changements climatiques</i> Tél. : 514-603-4997 <a href="mailto:thierry.gras.chouteau@umontreal.ca">thierry.gras.chouteau@umontreal.ca</a>
Infrastructures physiques, activités et technologies	Les installations de l'Université de Montréal (campus universitaires)
Émissions déclarées pour la période vérifiée	64 380 tCO <sub>2</sub> éq

## 2. MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION

### 2.1 Non-conformités non résolues issues des vérifications précédentes

Il n'y a pas de non-conformité non résolue provenant de vérifications précédentes puisque cette vérification est la première pour l'inventaire GES de cette organisation.

### 2.2 Revue des sources d'émission à déclarer

Une revue des sources d'émission et des opérations a été réalisée avec la collaboration du responsable de la déclaration GES de l'Université de Montréal.

#### 2.2.1 Périmètre organisationnel

L'Université de Montréal a choisi de consolider les émissions de GES de ses installations selon la méthode du contrôle opérationnel. Tel qu'exigé par l'article 5.1 de la norme ISO 14064-1:2018 et le chapitre 3 du *GHG Protocol*, l'Université de Montréal a documenté la méthode de consolidation utilisée.

Enviro-access conclut que le périmètre organisationnel est défini conformément aux critères de vérification.

#### 2.2.2 Périmètre de déclaration

L'Université de Montréal a défini et documenté son périmètre de déclaration en identifiant les émissions directes et indirectes de GES associées à ses opérations et en justifiant l'exclusion de certaines sources d'émission de GES, ce qui est conforme aux exigences de l'article 5.2 de la norme ISO 14064-1:2018 et au chapitre 3 du *GHG Protocol*.

L'Université de Montréal pourrait toutefois envisager mettre en place les opportunités d'amélioration suivantes :

- ✓ Détailler davantage les processus d'identification et d'exclusion de sources d'émissions de GES liées aux activités de l'organisation afin d'améliorer la transparence de ces choix **(OA1)**.
- ✓ Améliorer la qualité des données recueillies pour ses investissements afin d'être en mesure d'inclure cette source d'émissions significatives à son inventaire GES **(OA2)**.
- ✓ Revoir la catégorisation de ses sources d'émissions de GES afin de s'assurer que celle-ci soit cohérente avec l'annexe B de la norme ISO 14064-1 :2018 **(OA3)**.

Enviro-access conclut que l'Université de Montréal a bien défini son périmètre de déclaration et n'a exclu aucune source d'émissions significatives sans justification, ce qui est conforme aux exigences de la norme ISO 14064-1:2018 et du *GHG Protocol*.



## 2.3 Méthodologies de calculs des émissions de GES

Les méthodologies de calcul, les facteurs d'émission et les potentiels de réchauffement global (PRG) ont été revus pour les sources d'émission suivantes, correspondant à 97,7 % des émissions incluses à la portée de la vérification :

- ✓ Les émissions de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O issues de la combustion gaz naturel dans les bâtiments;
- ✓ Les émissions en CO<sub>2</sub>éq issues de l'approvisionnement;
- ✓ Les émissions en CO<sub>2</sub>éq issues des voyages pendulaires (étudiants et employés);
- ✓ Les émissions de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O issues des voyages professionnels;
- ✓ Les émissions de HFC-134a issues des fuites des systèmes de climatisation;
- ✓ Les émissions de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O issues des espaces loués.

Aucune non-conformité n'a été relevée.

L'Université de Montréal a utilisé les PRG du 5<sup>ème</sup> rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) afin d'être cohérent avec les précédents inventaires réalisés. L'organisation pourrait toutefois envisager utiliser les PRG provenant du plus récent rapport du GIEC et de mettre à jour les inventaires précédents en conséquence **(OA4)**.

Enviro-accès conclut que les méthodologies de calcul utilisées sont appropriées pour le secteur d'activité de l'organisation et correspondent aux exigences de la norme ISO 14064-1:2018 et du *GHG Protocol*.

## 2.4 Recalcul des émissions de GES

Un recalcul des émissions de GES a été effectué pour les sources d'émission suivantes, correspondant à 97,7 % des émissions incluses à la portée de la vérification :

- ✓ Les émissions de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O issues de la combustion gaz naturel dans les bâtiments;
- ✓ Les émissions en CO<sub>2</sub>éq issues de l'approvisionnement;
- ✓ Les émissions en CO<sub>2</sub>éq issues des voyages pendulaires (étudiants et employés);
- ✓ Les émissions de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O issues des voyages professionnels;
- ✓ Les émissions de HFC-134a issues des fuites des systèmes de climatisation;
- ✓ Les émissions de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O issues des espaces loués.

Aucun écart n'a été constaté. Toutefois l'Université de Montréal pourrait envisager regrouper l'ensemble de ses calculs d'émissions de GES dans un seul chiffrier afin de faciliter la vérification des calculs **(OA5)**.

Enviro-accès conclut que les calculs des émissions de GES sont exempts d'écarts importants.

## 2.5 Calibration et entretien des instruments

Aucun équipement utilisé pour mesurer les données des calculs GES n'est sous le contrôle de l'Université de Montréal.

## 2.6 Retraçage et traçage des données

Le retraçage et le traçage des données utilisées pour calculer les émissions de GES suivantes, correspondant à 97,7 % des émissions incluses à la portée de la vérification, a été effectué :

- ✓ Les émissions de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O issues de la combustion gaz naturel dans les bâtiments;
- ✓ Les émissions en CO<sub>2</sub>éq issues de l’approvisionnement;
- ✓ Les émissions en CO<sub>2</sub>éq issues des voyages pendulaires (étudiants et employés);
- ✓ Les émissions de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O issues des voyages professionnels;
- ✓ Les émissions de HFC-134a issues des fuites des systèmes de climatisation;
- ✓ Les émissions de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O issues des espaces loués.

Les types de données et les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 1: Résultats du retraçage et traçage des données**

Sources d’émission de GES	Données retracées	Observations
<b>Combustion de gaz naturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chiffrier sommaire présentant la consommation de gaz naturel</li> <li>✓ Factures mensuelles de gaz naturel</li> </ul>	Aucune divergence n’a été constatée.
<b>Approvisionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chiffrier sommaire des dépenses</li> <li>✓ Taux de change pour la conversion des dépenses en devises américaines</li> <li>✓ Facteurs de la base de données <i>Climatiq</i></li> </ul>	Des divergences ont été constatés pour cinq types de dépenses lors du retraçage des taux de change et des facteurs de la base de données <i>Climatiq</i> . Ces divergences créent un écart de 57,3 tCO <sub>2</sub> éq, soit une surestimation des émissions de GES déclarées de 0,1 %.
<b>Voyages pendulaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Distances moyennes par type de déplacement</li> <li>✓ Pourcentages alloués à chaque type de déplacement</li> <li>✓ Nombre de jours avec déplacements par année</li> <li>✓ Nombre d’étudiants et d’employés</li> </ul>	<p>Une divergence a été constatée au niveau du pourcentage alloué au covoiturage des étudiants. Cette divergence crée un écart de -7,4 tCO<sub>2</sub>éq, soit une sous-estimation des émissions de GES déclarées de 0,01 %.</p> <p>Un écart potentiel de -251 tCO<sub>2</sub>éq a également été calculé pour considérer le fait que seulement 99% des déplacements des employés ont été considérés. Cet écart correspond à une sous-estimation de 0,4 % des émissions de GES déclarées.</p> <p>L’Université de Montréal pourrait également envisager réaliser une nouvelle étude de</p>

		mobilité afin d’avoir accès à des données plus récentes et complètes <b>(OA6)</b> .
<b>Voyages professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Script de programmation utilisé pour les calculs GES exécutés en temps réel lors de l’appel</li> <li>✓ Indice de force radiative</li> </ul>	Aucune divergence n’a été constatée. L’Université de Montréal pourrait toutefois envisager tenir un registre des déplacements professionnels effectués par d’autres modes de transport tels que ceux en auto, train et transport en commun <b>(OA7)</b> .
<b>Fuites de réfrigérants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Registre des fuites d’halocarbures</li> </ul>	Aucune divergence n’a été constatée.
<b>Espaces loués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chiffrier sommaire avec calculs et superficies des bâtiments</li> </ul>	Aucune divergence n’a été constatée.

Enviro-accès conclut que les données servant aux calculs des émissions de GES déclarées sont exemptes d’écarts importants.

## 2.7 Évaluation des procédures de contrôle de la qualité des données et des calculs

L’Université de Montréal a mis en place bon nombre de contrôles qui permettent d’assurer la qualité des données servant aux calculs des émissions de GES ainsi que celle des calculs eux-mêmes. Toutefois, l’Université de Montréal pourrait envisager bonifier son processus de contrôle qualité en impliquant un employé supplémentaire dans sa démarche **(OA8)**.

Enviro-accès conclut que les procédures de contrôle de la qualité des données et des calculs sont suffisantes pour les besoins de la déclaration.

## 2.8 Évaluation du système d’information GES

Une entrevue avec le personnel a été effectuée afin d’identifier et d’évaluer les politiques, les processus et les méthodes permettant d’établir, de gérer, de mettre à jour, d’accéder et d’enregistrer les informations servant à la déclaration GES.

Enviro-accès conclut donc que les procédures de conservation et d’accès aux informations sont conformes aux principes et exigences de la norme ISO 14064-1:2018 et du *GHG Protocol* applicables.

## 2.9 Évaluation de la déclaration GES

Dans la première version de la déclaration GES, l’Université de Montréal n’avait pas :

- ✓ Rédigé un rapport d’inventaire GES tel que demandé par la norme ISO 14064-1 :2018;
- ✓ Défini un processus permettant de déterminer les sources d’émissions indirectes (scope 3) à inclure à l’inventaire GES;

- ✓ Catégorisé ses sources d'émissions selon les catégories prescrites par la norme;
- ✓ Justifié la sélection de son année de référence;
- ✓ Développé et documenté une procédure de revue et de recalcul de l'année de référence;
- ✓ Déclaré dans son rapport d'inventaire GES que celui-ci était vérifié et à quel niveau d'assurance;
- ✓ Justifié l'exclusion d'une source d'émissions indirectes significatives;
- ✓ Évalué l'incertitude associée aux approches de quantification;
- ✓ Réalisé d'estimation quantitative des incertitudes pour les catégories d'émissions de GES de son inventaire et n'a pas justifiée la raison pour laquelle une évaluation qualitative a été effectuée à sa place;
- ✓ Présenté l'impact des incertitudes sur l'exactitude des données d'émissions pour chaque catégorie;
- ✓ Présenté les émissions de chaque GES en CO<sub>2</sub>éq pour les sources d'émissions directes et indirectes liées à l'énergie.

L'ensemble des éléments présentés ci-dessus a été corrigé dans la version la plus récente de la déclaration GES, excepté les éléments présentés ci-dessous qui ont été constatés dans la dernière version de la déclaration GES :

- ✓ Une estimation quantitative des incertitudes pour les catégories d'émissions de GES de l'inventaire n'a pas été réalisée et aucune justification n'a été fournie pour avoir effectué une évaluation qualitative et non quantitative de celles-ci, ce qui n'est pas conforme à l'article 8.3 de la norme ISO 14064-1 :2018 **(NC1)**;
- ✓ La déclaration GES produite ne présente pas l'impact des incertitudes sur l'exactitude des données d'émissions pour chaque catégorie d'émissions, ce qui n'est pas conforme à l'article 9.3 p) de la norme ISO 14064-1 :2018 **(NC2)**;
- ✓ Dans la section expliquant le processus permettant de déterminer les sources d'émissions indirectes à inclure à l'inventaire, l'Université de Montréal mentionne exclure certaines catégories de sources d'émissions de GES qui sont incluses à son inventaire.

L'Université de Montréal pourrait également envisager revoir ses objectifs de réduction GES présentés dans la déclaration GES afin que ceux-ci soient basés sur une année de référence ayant été vérifiée par une tierce partie **(OA9)**.

Enviro-accès conclut que le contenu de la déclaration GES est complet selon les principes et exigences de la norme ISO 14064-1:2018 et du *GHG Protocol*, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessus.

## 2.10 Faits découverts après la vérification

Tel que stipulé à la section 10 de la norme ISO 14064-3:2019, si des écarts importants sont découverts après la vérification, Enviro-accès devrait en être informée par écrit dans les meilleurs délais. Au besoin, le rapport de vérification sera rectifié et un nouvel avis de vérification pourrait être émis.

## 3. CONCLUSIONS DE LA VÉRIFICATION

### 3.1 Sommaire des écarts résiduels

Le tableau suivant présente le sommaire des écarts résiduels constatés pour la déclaration GES 2022-2023 de l'Université de Montréal.

Tableau 2 : Sommaire des écarts résiduels constatés sur les émissions de GES

Description	Écart			Effet sur la déclaration GES
Divergences entre les taux de change et les facteurs de <i>Climatiq</i> utilisés pour les calculs et ceux retracés	57,3	tCO <sub>2</sub> éq	0,1 %	Surestimation
Écart potentiel calculé pour tenir compte de la portion de voyages pendulaires non allouée à un type de transport	-251	tCO <sub>2</sub> éq	-0,4 %	Sous-estimation
Divergence entre le pourcentage alloué au covoiturage des étudiants retracés et celui utilisé dans les calculs	-7,4	tCO <sub>2</sub> éq	-0,01 %	Sous-estimation
<b>Écart total net :</b>	<b>-201,1</b>	<b>tCO<sub>2</sub>éq</b>	<b>-0,31 %</b>	<b>Sous-estimation</b>
Écart total absolu :	315,7	tCO <sub>2</sub> éq	0,51 %	-

L'écart total net est de -201,1 tCO<sub>2</sub>éq, soit une sous-estimation de 0,31 % des émissions de GES déclarées et incluses à la portée de la vérification, ce qui est sous le seuil d'importance relative.

### 3.2 Sommaire des non-conformités

Les non-conformités suivantes ont été identifiées :

**NC 1** *Une estimation quantitative des incertitudes pour les catégories d'émissions de GES de l'inventaire n'a pas été réalisée et aucune justification n'a été fournie pour avoir effectué une évaluation qualitative et non quantitative de celles-ci, ce qui n'est pas conforme à l'article 8.3 de la norme ISO 14064-1 :2018.*

**NC 2** *La Déclaration GES produite ne présente pas l'impact des incertitudes sur l'exactitude des données d'émissions pour chaque catégorie, ce qui n'est pas conforme à l'article 9.3 p) de la norme ISO 14064-1 :2018.*

### 3.3 Sommaire des opportunités d'amélioration

Les opportunités d'amélioration suivantes ont été identifiées :

- OA 1** *L'Université de Montréal pourrait envisager détailler davantage les processus d'identification et d'exclusion des sources d'émissions de GES liées aux activités de l'organisation afin d'améliorer la transparence de ses choix.*
- OA 2** *L'Université de Montréal pourrait envisager améliorer la qualité des données recueillies pour ses investissements afin d'être en mesure d'inclure cette source d'émissions significatives à son inventaire GES.*
- OA 3** *L'Université de Montréal pourrait envisager revoir la catégorisation de ses sources d'émissions de GES afin de s'assurer que celle-ci soit cohérente avec l'annexe B de la norme ISO 14064-1 :2018.*
- OA 4** *L'organisation pourrait toutefois envisager utiliser les PRG provenant du plus récent rapport du GIEC et de mettre à jour les inventaires précédents en conséquence.*
- OA 5** *L'Université de Montréal pourrait envisager regrouper l'ensemble de ses calculs d'émissions de GES dans un seul chiffrier afin de faciliter la vérification des calculs.*
- OA 6** *L'Université de Montréal pourrait envisager de réaliser une nouvelle étude de mobilité afin d'avoir accès à des données plus récentes et complètes.*
- OA 7** *L'Université de Montréal pourrait envisager tenir un registre des déplacements professionnels effectués par d'autres modes de transport tels que ceux en auto, train et transport en commun.*
- OA 8** *L'Université de Montréal pourrait envisager bonifier son processus de contrôle qualité en impliquant un employé supplémentaire dans la démarche.*
- OA 9** *L'Université de Montréal pourrait également envisager revoir ses objectifs de réduction afin que ceux-ci soient basés sur une année de référence ayant été vérifiée par une tierce partie*

# ANNEXES

---

# ANNEXE I DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

## Nom et coordonnées de l'organisme de vérification



### *Siège social*

268, rue Aberdeen, bureau 204

Sherbrooke (Québec) J1H 1W5

Tél. : 819-823-2230

[enviro@enviroaccess.ca](mailto:enviro@enviroaccess.ca)

## Domaines d'activités inclus à la portée de l'accréditation

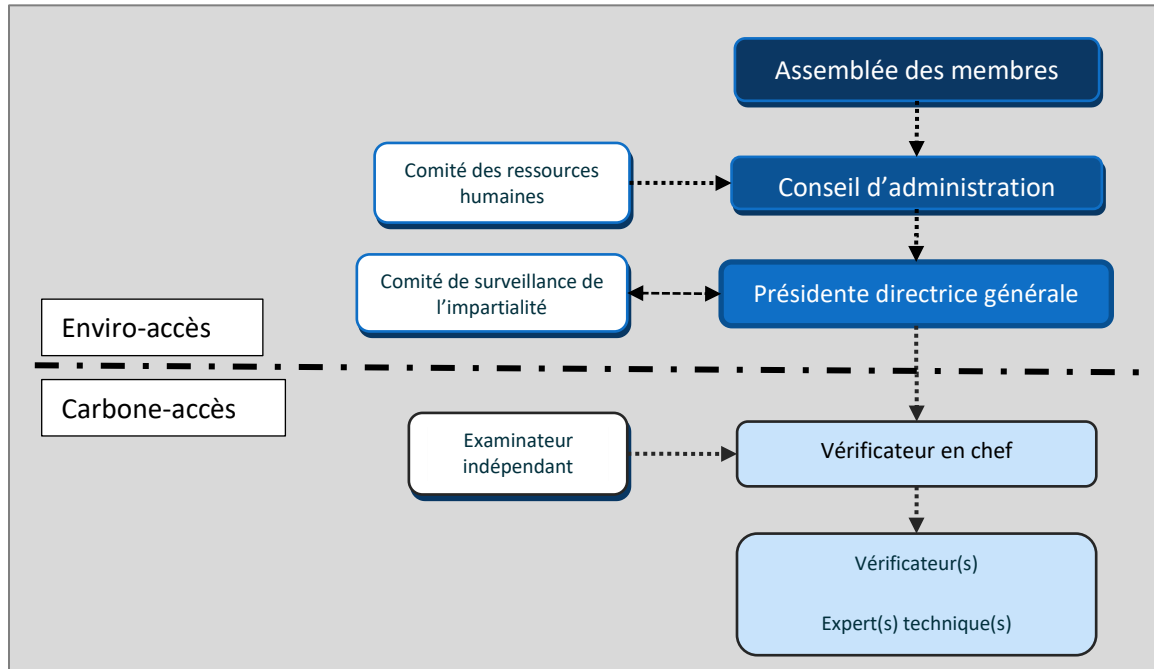
Enviro-access inc. est un organisme accrédité selon la norme ISO 14065:2020 par le Conseil canadien des normes dans le cadre du Programme d'accréditation pour les gaz à effet de serre (PAGES). Le tableau suivant présente les domaines d'activités inclus à la portée de l'accréditation d'Enviro-access :

Domaines d'activités	
<b>Organisation</b>	
G1 S1.1	Général : Service
G1 S2	Procédés généraux de fabrication
G1 S3.1	Production d'énergie et transferts d'électricité : Production d'énergie
G1 S3.2	Production d'énergie et transferts d'électricité : Transferts d'électricité
G1 S4	Activité minière et extraction de minéraux
G1 S5	Production de métaux
G1 S6	Industrie chimique
G1 S7	Extraction de pétrole et de gaz, production et raffinage, y compris les produits pétrochimiques
G1 S8	Manutention et élimination des déchets
G1 S9	Agriculture, foresterie et changement d'affectation des terres (AFOLU)
<b>Projet - Validation</b>	
G2 SA.1	Réduction des émissions de GES provenant de la combustion de carburants : Production d'énergie renouvelable
G2 SA.3	Réduction des émissions de GES provenant de la combustion de carburant : Transport
G2 SC	Réduction et élimination des émissions de GES provenant de l'agriculture, de la foresterie et des autres utilisations des terres (AFOLU)
G2 SF	Décomposition des déchets, manipulation et élimination
VCS 14	Agriculture, foresterie, utilisation des terres
<b>Projet - Vérification</b>	
G3 SA.3	Réduction des émissions de GES provenant de la combustion de carburant : Transport
G3 SB	Réduction des émissions de GES provenant de procédés industriels (non-combustion, réactions chimiques, émissions chimiques fugitives, torchage et éventage du pétrole, etc.)
G3 SC	Réduction et élimination des émissions de GES provenant de l'agriculture, de la foresterie et d'autres utilisations des terres (AFOLU)
G3 SF	Décomposition des déchets, manipulation et élimination
VCS 14	Agriculture, foresterie, utilisation des terres
<b>Programme de réglementation des carburants propres (RCP)</b>	
2	Combustibles renouvelables/Biocombustibles/Combustibles à faible intensité en carbone (IC)



### Organigramme de l'organisme de vérification

La figure suivante présente l'organigramme pour les activités de vérification d'Enviro-accès :



### Équipe de vérification et examinateur indépendant

Le tableau qui suit présente les noms et coordonnées des membres de l'équipe de vérification et de l'examineur indépendant affectés au mandat.

Rôle	Nom	Coordonnées
Vérificateur en chef et expert technique	Antoine Chenail, B.Env.	268, rue Aberdeen, bureau 204 Sherbrooke (Québec) J1H 1W5 Tél. : 819-823-2230 <a href="mailto:achenail@enviroaccess.ca">achenail@enviroaccess.ca</a>
Examinatrice indépendante	Melissa Windsor, B.Sc.A	268, rue Aberdeen, bureau 204 Sherbrooke (Québec) J1H 1W5 Tél. : 819-823-2230 <a href="mailto:mwindsor@enviroaccess.ca">mwindsor@enviroaccess.ca</a>

Attestation d'impartialité

Enviro-accès et son équipe de vérification ont réalisé une évaluation des risques de conflits d'intérêts. Enviro-accès déclare que le risque de conflit d'intérêts est acceptable.



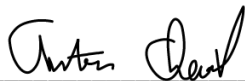
Date : 18 décembre 2023

**ENVIRO-ACCÈS INC.**

Manon Laporte, B.Sc., MBA  
*Présidente-directrice générale*

***Vérificateur en chef***

En tant que vérificateur en chef, je déclare être compétent et avoir participé à toutes les activités du processus de vérification.



Date : 18 décembre 2023

**Antoine Chenail, B.Env.**

***Examinatrice indépendante***

En tant qu'examinatrice indépendante, je déclare également être compétente et m'être assurée que toutes les étapes du processus de vérification ont été complétées et que les preuves recueillies par l'équipe de vérification sont suffisantes pour supporter l'opinion donnée dans l'avis de vérification avec un niveau d'assurance raisonnable.



Date : 18 décembre 2023

**Melissa Windsor, B.Sc.A**

## ANNEXE II PERSONNES INTERVIEWÉES

---

Nom	Rôle/Responsabilité	Sujet(s) abordé(s)
<b>Thierry Gras Chouteau</b>	➤ Conseiller, Lutte aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Description des activités de l'Université de Montréal</li><li>➤ Sélection et gestion des données et informations GES</li><li>➤ Processus de déclaration des émissions de GES</li><li>➤ Processus qui garantissent l'exactitude des données et des informations GES</li><li>➤ Retraçage des données</li><li>➤ Calcul des émissions de GES</li><li>➤ Déclaration GES</li></ul>

---